

2^{ème} CONCOURS

PREREQUIS POUR ACCEDER A LA FORMATION

- Être âgé de moins de 50 ans et 5 mois au 1er janvier de l'année du concours.
- Être agent public : être fonctionnaire régi par le statut des fonctionnaires, militaire, ou autre agent de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, en position d'activité, de détachement, de congé parental ou de service national.
- Justifier de 4 années de services publics au 1er janvier de l'année du concours. Les années de formation en école (ENG, ENAP, IRA...) ne sont plus comptabilisées.
- Être de nationalité française.

PREREQUIS TECHNIQUES POUR ACCEDER A LA FORMATION

Posséder un **ordinateur** et une **connexion internet stable**

OBJECTIFS

Se préparer au 2^{ème} concours d'accès à l'École Nationale de la Magistrature par la maîtrise des connaissances fondamentales et de la méthode.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Les inscriptions, pour le concours 2026, sont ouvertes du **1er avril au 31 août 2025**
- La fiche de préinscription doit être remplie sur notre site. Cela va générer un contrat qui sera envoyé sur l'adresse mail du préparateur. Il convient de l'imprimer et de l'envoyer par voie postale accompagné du règlement par chèque (A envoyer 17, rue Galléron, 75020 Paris)
- **Une réponse est envoyée, par mail, aux candidats dans un délai de 15 jours** à compter de la réception du dossier d'inscription complet

DUREE DE LA FORMATION

11 mois

La formation débute dès la confirmation de votre inscription par mail jusqu'à la fin des épreuves d'admissibilité. Elle commence le 15 juin (dès la réception du photocopié de CCMC) jusqu'au 30 mai.

TARIF

Le tarif pour la préparation à l'admissibilité 2025 / 2026 est de : **2300€ ou 2500€ (pour la formule CB sur place)**

Il est possible de régler en 5 chèques, libellés au nom de l'Autre Prépa

CONTENU DE LA FORMATION

Les photocopiés

Rédigés par les enseignants de L'Autre Prépa, **les 8 tomes photocopiés** ont vocation à vous permettre d'assimiler tout le programme du concours, vous évitant ainsi de vous disperser entre de trop nombreux manuels.

Le **photocopie de connaissance et compréhension du monde contemporain** est adressé vers le 15 juin, les **7 photocopiés de droit** sont envoyés vers le 15 septembre.

Les cours

4 heures de méthodologie en vidéo

65 heures de cours en droit civil

50 heures de cours en droit pénal

40 heures de cours en culture générale

12 heures en note de synthèse

40 heures de Foires aux questions, aux cas pratiques et aux dissertations.

Nous filmerons cette année les enseignements dispensés à Bordeaux. Les vidéos de cours seront donc mises en ligne en **4 temps** :

- **Fin octobre/début novembre : 61 heures de cours**
- **Janvier : 41 heures de cours**
- **Février : 47 heures de cours**
- **Avril : 40 heures de cours**

Les vidéos de cours seront publiées dans votre espace. Cela vous permettra de les revoir aussi souvent que nécessaire.

Les vidéos

- Une **vidéo d'accueil** vous permettra de mieux comprendre à la fois les attentes du concours, **réformé par le décret du 13 février 2019**, et la méthode de travail de L'Autre Prépa
- Vidéos de méthodologies
- Vidéos courtes sur l'actualité

Les concours blancs

- 3 concours blancs à rédiger à sur place ou à domicile (cela dépend de la formule choisie)

Les moyennes et les médianes sont calculées pour chaque concours blanc et dans chaque matière. Elles figurent dans l'espace des étudiants.

Les sujets en ligne

- **8** devoirs en connaissance et compréhension du monde contemporain
- **6** cas pratiques de droit civil
- **6** cas pratiques de droit pénal
- **6** notes de synthèse

Aucun délai de rigueur n'est imposé pour le rendu de ces devoirs « internet » : vous pourrez par exemple composer en mars un sujet proposé en septembre.

Le suivi individuel par mail

Permettant à la fois d'être accompagné dans ses révisions et de **rédiger, dans toutes les matières, des travaux supplémentaires d'entraînement (dont les sujets sont arrêtés par l'équipe de L'Autre Prépa) si vous avez déjà composé tous les sujets proposés en ligne**

CONTACT

- Responsable **pédagogique** : **Christophe André**
- Responsable **administratif** : **Alexandre ARNSTAM**
- Responsable **PSH** (personne en situation de handicap) : **Anne JACQUES**

L'ensemble de ces responsables peuvent être contactés : contact@lautreprepa.fr